

Syndicat National des Enseignements du Second Degré (FSU)

10, rue G. Fichet 74 000 ANNECY Tel et Fax: 04 50 45 10 71

Adresse électronique : haute-savoie@grenoble.snes.edu

A Mesdames et Messieurs les parents d'élèves du lycée Charles Baudelaire.

Les enseignants et personnels du lycée Baudelaire s'adressent à vous pour vous informer des conditions de la prochaine rentrée.

En Haute-Savoie et tout particulièrement dans le bassin d'Annecy, les augmentations d'effectifs sont importantes et l'étude prospective n'a pas été rendue publique.

Un poste d'agent de laboratoire est supprimé au lycée alors que le nombre d'élèves augmente. La Dotation Globale attribuée à notre établissement pour l'année 2017-2018 nous paraît nettement insuffisante.

Nous devons obtenir les moyens nécessaires pour que :

- des heures de dédoublement en mercatique en Terminale STMG soient prévues,
- une heure de dédoublement en lettres en premières ES et S soit maintenue,
- l'accompagnement personnalisé soit enseigné en petits groupes, de 12 élèves maximum, afin qu'un vrai travail d'accompagnement dans la scolarité et dans l'orientation puisse être réalisé,
- les effectifs des groupes de langues soient effectivement réduits,
- les classes de Première et de Terminale à 24 élèves ne soient pas regroupées pour constituer des groupes de 36 élèves en EPS,
- La barre de 36 élèves pour constituer une classe supplémentaire soit respectée.
- Le dédoublement des groupes en ski soit financé dans la dotation.

Nous exigeons le maintien du poste d'agent de laboratoire et des créations de postes d'agents pour faire face à l'entretien de l'internat.

Ces revendications, marquées par notre volonté de donner à tous les élèves les conditions d'une meilleure réussite scolaire, sont restées pour l'instant sans réponse.

C'est pourquoi nous sommes en grève le jeudi 6 avril. Par deux fois le conseil d'administration du lycée a rejeté la proposition de répartition des moyens pour la rentrée 2017 mais aucune modification n'a été apportée. Ce refus ne vise pas à rejeter le travail de consultation et de répartition de la Dotation Globale accompli avec la Direction du lycée mais il conteste la dotation imposée par le rectorat. Cette dotation doit être substantiellement augmentée.

D'autre part depuis quelques années les « recommandations » données aux personnels de direction les conduisent à imposer des décisions et induisent ainsi des conflits qui ne favorisent pas la bonne marche des établissements. Ainsi la moitié des conseils de classe se sont tenus cette année après 19 heures. **Nous exigeons le retour à un horaire adapté**.



Nous avons aussi repoussé l'installation de caméras à l' entrée du lycée qui nous paraissent des solutions ni éducatives ni en proportion des problèmes rencontrés.

Enfin nous exigeons la publication de l'enquête prospective des effectifs des élèves dans le bassin d'Annecy pour répondre, à temps, de manière publique et démocratique à l'augmentation démographique.

SNES - SNEP - FSU du lycée Charles Baudelaire.